

DEBAT SUR L'EVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le 1^{er} avril 2021

> [Lien vers la vidéo](#)

Le débat sur la gestion de l'évolution de la crise sanitaire à l'Assemblée nationale s'est déroulé le 1^{er} avril 2021. Parmi les 577 députés, seuls 357 ont pris part au vote, dont 348 qui se sont exprimés en faveur des mesures annoncées par le Gouvernement.

LES MESURES ANNONCEES PAR LE GOUVERNEMENT

Le Premier ministre est revenu sur les annonces faites par le Président de la République le 31 mars 2021.

❖ Concernant le confinement aménagé

Le dispositif de confinement, d'abord territorialisé selon les zones les plus touchées, **a été étendu à l'ensemble de la France métropolitaine à compter du 4 avril et ce jusqu'au 3 mai 2021**. Des règles spécifiques sont appliquées aux Outre-mer.

Dans ce cadre, les mesures prévoient :

- la mise en place d'un couvre-feu entre 19h et 6h ;
- l'application à tout le territoire des modalités d'ouverture et fermeture des commerces déjà en vigueur dans certains départements, se limitant aux commerces essentiels ;
- la systématisation du télétravail 4 jours sur 5 au minimum ;
- des motifs de sortie identiques à ceux déjà en vigueur dans certains départements, avec une attestation exigée au-delà des 10km autour du domicile et des déplacements interrégionaux restreints aux motifs impérieux à compter du 5 avril 2021.

❖ Concernant les rassemblements

Les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits. Il est d'ores et déjà prévu que les forces de sécurité soient mobilisées afin de veiller au respect de cette interdiction sur la voie publique. Il est également interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique.

Certains lieux, propices aux rassemblements en extérieur (quais, berges, places...) seront fermés.

Le Gouvernement a demandé que les personnes organisant des événements, en situation de récidive, soient systématiquement poursuivis.

❖ Concernant les écoles

Les écoles, crèches et activités périscolaires seront fermées pendant 3 semaines, du 5 avril au 25 avril 2021.

Certains aménagements sont mis en place :

- un dispositif d'accueil des enfants de personnels prioritaires dans les écoles et les crèches ;
- la possibilité de recourir à l'activité partielle pour garde d'enfants pour les salariés ;
- la possibilité pour les étudiants d'avoir cours en présentiel 1 jour par semaine ;
- le maintien des concours ;
- le report des examens en mai pour ceux devant être réalisés en présentiel.

❖ Concernant les entreprises

Le Gouvernement assure la continuité des services publics et des dispositifs mis en place durant la crise sanitaire.

Depuis hier, le **Gouvernement a complété ses mesures de soutien aux entreprises en prenant en charge leurs coûts fixes**, de façon à soutenir :

- les commerces fermés depuis février, notamment dans les centres commerciaux ;
- les entreprises plus grandes.

❖ Concernant la vaccination

A l'heure actuelle, 8 millions de français ont été vaccinés dont 2,2 millions avec les deux doses.

Le Gouvernement prévoit de vacciner :

- 10 millions de français d'ici avril 2021 ;
- 20 millions de français d'ici mi-mai 2021 ;
- 30 millions de français d'ici mi-juin 2021.

L'accès à la vaccination est priorisé selon les âges :

- dès le 15 avril 2021, la vaccination sera ouverte aux personnes âgées de 60 à 69 ans ;
- dès le 15 mai 2021, à celles âgées de 50 à 59 ans ;
- dès le 15 juin 2021, à celles âgées de moins de 50 ans.

❖ Concernant les élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales sont prévues les 13 et 20 juin prochains.

Le Premier ministre a précisé que « **seules des raisons sanitaires impérieuses pourraient justifier un nouveau report** ». Il a ajouté que l'avis du Conseil scientifique ne préconise pas un report des élections.

Le Premier ministre va engager une consultation et un débat avec les groupes parlementaires sur le sujet.

LES POSITIONS DES GROUPES PARLEMENTAIRES

❖ Olivier BECHT (Haut-Rhin) pour le groupe Agir ensemble

Le président du groupe Agir ensemble **vote en faveur des mesures proposées par le Gouvernement**, estimant que « *les mesures sont dures mais nécessaires* » et que « *la France est le pays qui a le mieux protégé ses citoyens et ses entreprises* ».

Il se positionne en faveur d'une « *politique d'éradication* » plutôt que d'une « *stratégie de freinage* » de l'épidémie. Il souligne la nécessité de disposer de moyens conséquents pour tester, tracer et isoler à l'image de certains pays asiatiques et océaniques.

Pour le groupe Agir ensemble, il est également **important de préparer dès maintenant la sortie de ces nouvelles restrictions**. Pour cela, il considère qu'il faut :

- accélérer la vaccination ;
- accélérer et préparer les campagnes de tests salivaires dans les écoles ainsi que la vaccination des jeunes ;
- équiper de systèmes de recyclage rapide de l'air les lieux clos qui accueillent du public.

❖ Pascal BRINDEAU (Loir-et-Cher) pour le groupe UDI et indépendants

Le président du groupe UDI **reproche une prise de décision non concertée du Président de la République**.

Il déplore également que les 10 000 lits de réanimation supplémentaires annoncés par le Gouvernement ne soient pas encore disponibles.

Pascal BRINDEAU rappelle que le groupe parlementaire a soutenu le maintien de l'ouverture des écoles, il estime néanmoins que **la décision de leur fermeture ou d'avancer les vacances aurait dû être prise plus tôt**.

Il ajoute que **l'on vit une crise politique et démocratique, avec « une trop grande verticalité des décisions et une suradministration de leur mise en œuvre »**.

Le président du groupe UDI souligne que de nombreux députés étaient pour une gestion territorialisée de la crise et **dénonce « une mascarade de débat »** qui a lieu une fois que les décisions sont prises et annoncées.

Le groupe UDI et indépendant **n'a pas participé au vote** à l'issue de ce débat.

❖ Bertrand PANCHER (Meuse) pour le groupe Libertés et Territoires

Le président du groupe Libertés et Territoires rappelle que son groupe a demandé davantage de transparence, de participation et d'anticipation dans la gestion de la crise sanitaire. Il estime qu'**il n'y a « aucun sens de mettre un débat en place, en urgence, alors que tout est déjà décidé et annoncé »**.

Bernard PANCHER plaide pour plus de transparence des indicateurs, demandée mais pas obtenue à ce jour.

Il déplore :

- le nombre insuffisants de lits de réanimation, en deçà des annonces du Gouvernement ;
- le manque d'aides pour les jeunes ;
- le manque d'aides pour les indépendants, alors que la réforme du chômage est maintenue ;
- le fait que le télétravail n'est toujours pas une obligation.

Bernard PANCHER s'est montré **défavorable au report des élections régionales et départementales**, et refuse de « *confiner la démocratie* ».

Sur la vaccination, il souligne que le Conseil scientifique a mis en doute la capacité à assurer les dates annoncées par le Gouvernement.

Le groupe UDI prône une démocratie plus transparente avec une organisation plus décentralisée.

Ils n'ont pas participé au vote.

❖ **Jean-Luc MELENCHON (Bouches-du-Rhône) pour le groupe La France Insoumise**

Le président de LFI **dénonce le fait que le Président de la République ait pris les décisions seul**, et de ce fait **l'impossibilité d'amender les mesures proposées**. Il regrette l'exclusion du Parlement, qui n'a pas été consulté.

Jean-Luc MELENCHON **reproche les contradictions du Gouvernement** sur les masques, la contamination des enfants, etc.

Il rappelle que **le groupe parlementaire a alerté** sur :

- la deuxième vague et la nécessité de prévoir le déconfinement ;
- la nécessité de lever les brevets sur les vaccins ;
- l'urgence de trouver des alternatives au confinement ;
- la mutation du virus ;
- la quatrième vague psychologique.

Il pointe également :

- le retrait de 800 millions d'euros pour l'hôpital public dans le PLFSS 2021 ;
- l'absence de purificateurs d'air dans les écoles, et dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale ;
- l'absence de masques FFP2 ;
- la fermeture de lits de réanimation ;
- l'insuffisance du droit au chômage et du chômage partiel.

Le groupe LFI « **boycotte** » le vote.

❖ **André CHASSAIGNE (Puy-de-Dôme) pour le groupe Gauche Démocratique et Républicaine**

Pour le président du groupe parlementaire GDR, **ces annonces faites sans la consultation du Parlement montrent un mépris pour ce dernier**.

Il estime que « *c'est une bonne chose* » d'avoir maintenu les écoles ouvertes, « *mais qu'il fallait tout mettre en place pour éviter leur fermeture* » :

- la protection des enseignants ;

- le recrutement de personnels pour pallier les absences dues au Covid ;
- la mise en place de classes allégées ;
- tester largement ;
- la mise en place de purificateurs d'air dans les écoles.

Le groupe parlementaire GDR fait **plusieurs propositions concernant l'éducation** :

- recruter massivement durant la fermeture des écoles ;
- mettre des moyens supplémentaires à disposition pour les bacheliers ;
- suspendre Parcoursup ;
- demander aux opérateurs téléphoniques l'accès à la 4G pour tous afin de garantir l'égalité d'accès à l'école à distance ;
- établir des règles nationales pour l'enseignement à distance ;
- préserver l'école en présentiel pour les élèves décrocheurs.

Le groupe GDR **n'a pas voté**.

❖ **Christophe CASTANER (Alpes-de-Haute-Provence) pour le groupe La République en Marche**

De manière générale, **le groupe parlementaire LREM soutient les mesures prises par le Gouvernement**.

Sur la vaccination Christophe CASTANER rappelle que le Gouvernement a dû « *faire avec les contraintes de production des laboratoires* ».

Il estime qu'**il y a encore des combats à mener** pour aider :

- les jeunes vers l'emploi et l'autonomie ;
- la mise à l'abri des plus démunis ;
- les salariés (chômage partiel, négociation de nouvelles échéances de crédit, paiement des loyers et des cotisations) ;
- les entreprises ;
- le tourisme et les commerçants, l'accompagnement économique de l'Etat étant « *indispensable* » ;
- les écoles, et ainsi éviter les décrochages et veiller à l'égalité.

❖ **Damien ABAD (Ain) pour le groupe Les Républicains**

Le président LR estime que **le Gouvernement n'a pas tenu sa promesse d'augmenter le nombre de lits de réanimation**, et que la déprogrammation des soins est « *une bombe à retardement* ».

Il rappelle que **l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a dénoncé la lenteur de la vaccination en France et en Europe**, alors qu'elle est la seule alternative pour retrouver une vie normale, une vie sportive et culturelle.

Il déplore « *la décision prématurée* » de suspendre le vaccin Astra Zeneca, qui a créé de la défiance envers le vaccin.

Damien ABAD considère que **le Gouvernement a « constamment un temps de retard »**.

Concernant les élections départementales et régionales, **le groupe parlementaire LR ne souhaite pas leur report.**

Le groupe LR **n'a pas voté.**

❖ **Patrick MIGNOLA (Savoie) pour le groupe Mouvement Démocrate**

Le groupe parlementaire MoDem décide de « **choisir la politique plutôt que la polémique** ». Le président Patrick MIGNOLA explique qu'ils vont soutenir les mesures du Gouvernement et faire des propositions « *pour rendre utiles les semaines qui arrivent* ». Il estime que le Gouvernement fait « *face à un faux procès* ».

Le groupe MoDem propose donc :

- une meilleure gratification des personnels en première ligne (primes) ;
- une priorisation de la vaccination pour les personnels les plus exposés, ainsi que les assesseurs en vue des élections ;
- la consultation des maires sur la tenue des élections départementales et régionales, n'étant pas opposé à un report en octobre.

❖ **Valérie RABAULT (Tarn-et-Garonne) pour le groupe Socialistes**

Le groupe parlementaire Socialistes **n'a pas voté**, car il « *ne cautionne pas la gestion de la crise* ».

La présidente du groupe Socialistes **déplore le non-respect des délais annoncés** (vaccination retour à la vie normale, tests dans les écoles...).

Elle dénonce :

- la situation dans les services de réanimation et le manque de lits, estimant que « *la situation s'est dégradée* » ;
- l'absence de tests réalisés dans les écoles et le fait de demander « *une participation financière aux enseignants pour les tests salivaires* » ;
- la difficulté d'accès aux outils numériques pour le personnel éducatif et les élèves, soulignant qu'une proposition avait été faite de reprendre le plan numérique à l'école, permettant d'équiper tous les élèves de supports numériques pour accéder à des contenus pédagogiques. Elle juge la prime informatique de 150 euros par enseignant insuffisante ;

Valérie RABAULT demande de :

- proposer au personnel éducatif d'être vacciné avant la reprise des cours en présentiel ;
- avoir le détail des déprogrammations pour libérer les 5 000 places annoncées ;
- avoir accès à une comparaison entre le nombre de nouvelles contaminations et les projections faites en janvier ;
- mettre en place un revenu minimum pour la jeunesse pendant toute la durée de la crise ;
- publier le plan de production de vaccin par cible et par coopération avec les industriels ;
- considérer la levée des brevets et le vaccin comme « *un bien commun universel* ».

❖ Marine LE PEN pour le groupe Rassemblement National

La présidente du groupe RN déplore :

- la fermeture des commerces alors qu'un rapport de l'Institut Pasteur précise que ce ne sont pas des lieux de contamination ;
- un traitement indifférencié entre les territoires ;
- le non recours aux vaccins chinois et russe ;
- la lenteur administrative.

Elle estime que **deux principes doivent s'imposer** :

- confiner les malades, sinon privilégier le confinement territorialisé ;
- mener la lutte contre le virus par tous les moyens techniques, scientifiques et humains à disposition.

Le groupe parlementaire RN considère que **les autorités doivent agir dans quatre directions** :

- le dépistage, en recourant aux tests PCR, aux autotests, et à l'analyse des eaux usées ;
- l'augmentation à 12 000 places en réanimation ;
- la stratégie vaccinale, en diversifiant les sources d'approvisionnement et en développant une solution nationale ;
- l'anticipation des besoins ultérieurs pour faire face aux variants et à la dégradation immunité collective.